



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

pauvreté

Question au Gouvernement n° 3923

Texte de la question

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

M. le président. La parole est à M. Jean-Jacques Candelier, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Jean-Jacques Candelier. Monsieur le Premier ministre, " si je suis élu, d'ici deux ans, il n'y aura plus un seul SDF dans la rue ", promettait Nicolas Sarkozy.

M. Jean-Louis Gagnaire. On voit le résultat !

M. Jean-Jacques Candelier. Alors que le froid touche la France, les sans-abris ont toujours plus de mal à dormir au chaud. Parce que leur salaire ne leur permet pas d'assumer le loyer, des travailleurs pauvres grelottent la nuit dans leur voiture. Ceux qui claquent des dents ont parfois un toit sur la tête, mais vivent dans le noir faute de pouvoir régler la facture d'électricité.

On recense plus de 8 millions de pauvres et la précarité énergétique touche près de 4 millions de ménages.

Comme l'a bien dit notre collègue Roland Muzeau, citant Victor Hugo, " c'est de l'enfer des pauvres qu'est fait le paradis des riches " ! (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*) Des coffres-forts débordent et continuent de se remplir ! Les patrons du CAC40 ont vu leurs salaires augmenter de 34 % depuis 2006. Ils gagnent en moyenne, 1,26 million d'euros par an, sans compter les substantiels bonus. En trente ans, la rémunération des actionnaires est passée de 5 à 25 % des richesses produites par les salariés.

Avec la TVA antisociale, vous voulez offrir au patronat une ristourne sur les cotisations sociales, que les ménages, notamment les plus pauvres, devront acquitter.

La France est malade du creusement des inégalités et ceux qui prétendent, comme M. Guéant, donner au monde des leçons de civilisation...

M. Jean-Marc Roubaud. C'est faux !

M. Jean-Jacques Candelier. ...feraient bien de réfléchir. Réduire la protection sociale, qu'il s'agisse de la retraite ou de l'accès aux soins, faire de la précarité un modèle, détricoter le code du travail, privatiser un à un les services publics,...

M. Jean-Marc Roubaud. C'est faux !

M. Jean-Jacques Candelier. ...ériger la rentabilité et la compétitivité en système, cela s'appelle un recul de civilisation !

Aurez-vous la décence d'attendre le verdict du peuple au lieu de poursuivre votre politique de recul de civilisation ?

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la cohésion sociale.

Mme Marie-Anne Montchamp, *secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la cohésion sociale*. Monsieur le député, la question de la pauvreté ne saurait, dans cet hémicycle, être une affaire de slogans ni prêter à des effets de tribune. (*Protestations sur les bancs des groupes GDR et SRC. - Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Albert Facon. On a le droit de vous rappeler vos promesses !

Mme Marie-Anne Montchamp, *secrétaire d'État*. La réalité, c'est que le Gouvernement de François Fillon, depuis cinq ans, porte une attention méticuleuse à la situation de précarité de nos compatriotes.

Quelques chiffres : 954 euros, c'est le seuil de pauvreté en France, calculé à partir du revenu médian. Il est évidemment très sensible à la crise économique, à la difficulté que notre pays rencontre dans cette crise sans précédent. Quand la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, la DREES, nous indique que le taux de pauvreté n'augmente que de 0,5 point - 0,5 point de trop sans doute -, nous nous félicitons, d'une certaine manière, de l'effort constant que nous avons fait pour ces travailleurs pauvres dont vous parlez.

M. Jean-Pierre Brard. Vous êtes gonflée !

M. Patrick Lemasle. Vous aviez promis que plus personne ne dormirait dans la rue !

Mme Marie-Anne Montchamp, *secrétaire d'État*. Sans les mesures qui ont été prises très tôt par le Gouvernement, je pense en particulier au RSA, à l'augmentation de 25 % de l'allocation adulte handicapé, à l'augmentation de 25 % du minimum vieillesse (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP*), à la prime de solidarité de 150 euros par mois pour les 3 millions de familles qui ont des enfants de plus de six ans scolarisés - c'était en octobre 2009 -, je pense également à la prime de 200 euros pour soutenir les 4,3 millions de Français précarisés, - sans cela, monsieur le député, ce seraient 260 000 de nos compatriotes qui auraient basculé au-dessous du seuil de pauvreté. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*) Je ne vous parle même pas des tarifs sociaux du gaz et de l'électricité.

M. Albert Facon. Personne ne devait plus dormir dans la rue, c'était votre promesse !

Mme Marie-Anne Montchamp, *secrétaire d'État*. Il ne s'agit pas de promesses, monsieur le député, il s'agit de faits, d'une attention constante, méticuleuse, loin des effets de tribune et loin des anathèmes. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3923

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale (secrétariat d'État)

Ministère attributaire : Solidarités et cohésion sociale (secrétariat d'État)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 février 2012

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 8 février 2012